Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire =

Rivista storica svizzera

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Geschichte

Band: 18 (1968)

Heft: 3/4

Buchbesprechung: Atti del convegno internazionale su Cesare Beccaria, promosso dall'

Accademia delle Scienze di Torino nel secondo centario dell'opera

"Dei delitti e delle pene"

Autor: Candaux, Jean-Daniel

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

mêmes depuis 1962: les articles de revue et les ouvrages séparés (signalés ici par un astérisque) sont classés, par siècles, selon la matière qu'ils traitent ou l'auteur qu'ils étudient. Un système de renvois assez développé permet de ne pas répéter les titres qui intéressent à la fois plusieurs «vedettes» et un ample index, rangeant dans une même série alphabétique écrivains et matières, achève de faciliter la consultation de l'ouvrage.

On notera cette année qu'entre les deux sections préliminaires (sur la «bibliographie» et les «généralités») et celles qui sont consacrées aux cinq derniers siècles de la littérature française, s'insèrent trois sections nouvelles, l'une pour le «Moyen Age», la seconde pour les Xe-XIIIe siècles, la troisième pour les XIVe et XVe siècles. Cette consécration, un peu tardive peut-être, du développement qu'ont pris de nos jours les études romanes, est la seule innovation du présent volume, mais c'est une innovation de taille qui justifie pleinement l'abandon de l'ancien titre de la publication (Bibliographie de la littérature trançaise moderne).

Tous ceux qui, dans le cours de leur carrière scientifique, ont eu l'occasion de dresser une bibliographie de quelque envergure, mesureront la somme de labeur scrupuleux et de patience bénédictine qu'il a fallu pour mener à chef ce nouveau répertoire, sensiblement plus copieux que les précédents. Si la liste des périodiques dépouillés régulièrement, qui s'étend sur plus de 20 pages, fait sentir l'étendue de l'investigation, les précisions ajoutées à maintes reprises entre crochets carrés montrent d'autre part l'intelligence et le soin que M. Rancœur met au service de ce travail colossal et ingrat, dont mille érudits profiteront chaque jour et dont aucun peut-être ne songera à le remercier.

Il est presque gênant, face à un ouvrage si bien fait, d'émettre une réserve, si minime soit-elle. Mais puisque l'éloge, paraît-il, ne vaut rien sans la liberté de critique, qu'il nous soit permis de regretter l'apparition, dans cette bibliographie, du naturaliste et poète bernois Albert de Haller, qui assurément n'est pas un écrivain français — au contraire de Frédéric II de Prusse, qui ne s'y trouve pas, mais dont l'incorporation se justifierait mieux. Signalons aussi l'omission (assez piquante puisqu'il s'agit d'un texte publié à Paris) de l'article de M. Michel Jeanneret sur Pierre Poupo, publié dans le Bulletin annuel de la Fondation suisse de la Cité universitaire (XIV, p. 15—32).

Genève J.-D. Candaux

Atti del convegno internazionale su Cesare Beccaria, promosso dall'Accademia delle Scienze di Torino nel secondo centenario dell'opera «Dei delitti e delle pene», Torino, 4—6 ottobre 1964. Torino, Accademia delle Scienze, 1966, in-4°, VIII+467 p. («Memorie dell'Accademia delle Scienze di Torino, Classe di scienze morali, storiche e fiolologiche», ser. IV, no 9).

De toutes les manifestations qui ont commémoré le deuxième centenaire de la publication du célèbre traité de Beccaria sur les délit et les peines, le congrès organisé par l'Académie des sciences de Turin restera la plus marquante, grâce à ce recueil d'actes qui, outre l'allocution de bienvenue du professeur G. Grosso, président de l'Académie, contient le texte de dix-sept contributions, accompagné d'un index général des noms cités. Pour les besoins de la recension, on peut répartir ces études en deux groupes, selon qu'elles s'attachent à l'examen de l'œuvre même de Beccaria ou à l'analyse de son influence en Europe.

Le succès du livre, on le sait, fut immédiat; était-il pour autant justifié? D'aucuns l'ont contesté. Il vaut donc la peine d'examiner où réside l'originalité de l'ouvrage: c'est ce qu'ont fait parallèlement M. Giacomo Delitala, pour qui le principal mérite de Beccaria est d'avoir éveillé la conscience moderne à la nécessité d'une vraie science du droit pénal, et M. Pietro Nuvolone, qui souligne la nouveauté des idées du marquis milanais en matière de réforme de la procédure pénale. Dans la même veine, le professeur Robert Derathé montre avec beaucoup de finesse dans quelle mesure Montesquieu a inspiré Beccaria et comment Voltaire, par ses commentaires, a prolongé l'argumentation Des délits et des peines.

A la suite de nombreux glossateurs, M. Stefan Glaser rappelle la conception que Beccaria se faisait de l'Etat de Droit. Plus neuve nous a paru la brève étude de M. Mario Romani, qui considère en Beccaria l'économiste et fait sentir la nécessité d'une édition critique de ses écrits économiques et administratifs, généralement méconnus, malgré le cas qu'en faisait naguère Schumpeter. Quant à M. Mario Fubini, il s'est souvenu que le penseur était aussi un écrivain et il consacre au style de Beccaria une étude pleine de suc et d'humour.

Les autres contributions du recueil se rapportent toutes à l'histoire de la diffusion et de l'influence de l'œuvre de Beccaria: un congrès international était à coup sûr le lieu d'étudier, sous ses divers aspects et dans ses multiples prolongements l'étonnant phénomène européen que constitue la fortune du traité Dei delitti e delle pene.

Deux maîtres de l'Université turinaise l'ont fait pour l'Italie même. Le professeur Franco Venturi, auquel on doit aussi une récente et magistrale édition de l'ouvrage de Beccaria, enrichie de nombreux documents jusqu'alors inédits¹, dépeint, en une vaste fresque, les réactions que la publication de 1764 suscita dans les milieux cultivés de la péninsule. Aux adhésions tempérées s'opposent des réfutations hargneuses; mais à la longue, la portée de l'œuvre se fait sentir non seulement dans les traités des théoriciens, mais même dans les décrets des législateurs. Et c'est pourquoi, écrit M. Venturi, Beccaria peut être considéré comme l'un des penseurs les plus influents du Siècle des Lumières. Le professeur Luigi Firpo, dans une contribution où s'affirme une nouvelle fois sa virtuosité de bibliographe, a dressé d'autre part

¹ CESARE BECCARIA, Dei delitti e delle pene, con una raccolta di lettere e documenti relativi alla nascita dell'opera e alla sua fortuna nell'Europa del Settecento, a cura di Franco Venturi, Torino, Einaudi, 1965.

le catalogue raisonné des quelque 28 éditions italiennes du livre Dei delitti e delle pene parues au XVIII^e siècle (jusqu'en 1798, la plupart sous une adresse fictive). Cette étude, qui fourmille de détails et de précisions utiles, est enrichie d'une abondante illustration reproduisant en fac-similé les titres de toutes les éditions décrites ainsi que leurs frontispices et certains de leurs ornements typographiques.

L'influence de Beccaria en France est analysée par le professeur Jacques Godechot, qui, de Voltaire à Cambacérès, en passant par les écrits de Michel Servan et Louis Philippon de la Madeleine, les concours d'Académies et les débats des assemblées révolutionnaires, montre comment triomphèrent, en l'espace d'une génération, les idées prônées par le traité de 1764. De son côté, M. Mario A. Cattaneo a dressé un suggestif parallèle entre Beccaria et Robespierre: on oublie souvent que l'Incorruptible était, lui aussi, hostile à la peine de mort.

Sur la fortune de Beccaria en Grande-Bretagne, on pourra préférer à l'article, un peu rapide, de M. Leon Radzinowicz celui où M. Herbert Lionel Adolfus Hart met en relief les multiples analogies qui apparentent Bentham à Beccaria. Quant au cas de l'Espagne, il est fort bien élucidé par la solide étude de Mlle Giovanna Calabro, centrée sur la traduction de Juan Antonio de Las Casas (1774) et sur le projet de réforme de la législation criminelle dû à Manuel de Lardizabal y Uribe (1776—1782).

Jetant quelques jalons dans le vaste champ d'investigations qu'offre la destinée allemande de Beccaria, M. Adam Wandruszka recense les traductions et nomme les principaux disciples de Beccaria (C. F. Hommel et Chr. Daniel Erhard, notamment). L'influence du Milanais sur la Pologne de Stanislas-Auguste est étudiée par M. Boguslaw Leśnodorski, tandis que M. P. N. Berkov retrace, à la suite du professeur Venturi², la fortune de son œuvre en Russie jusqu'à la fin du XIX^e siècle.

Il nous reste à signaler une dernière contribution à laquelle nous nous arrêterons un peu plus longuement, parce qu'elle est de loin la plus copieuse du recueil (p. 133—239), et aussi parce qu'elle intéresse directement l'histoire suisse. C'est celle que M. Mario Mirri a intitulée «La cultura svizzera, Rousseau e Beccaria: variazioni settecentesche sul tema della virtù». Prenant prétexte des quelques lettres adressées à Beccaria, de 1766 à 1772, par Vincent-Bernard de Tscharner, Daniel Fellenberg, J.-R. Tschiffeli, le prince Louis-Eugène de Wurtemberg, J.-H. Füßli et Gabriel Seigneux de Correvon, M. Mirri brosse un tableau nuancé de la «culture» helvétique au Siècle des Lumières, analysant les intérêts, les préoccupations, les aspirations de l'élite, dans les principaux centres d'activité intellectuelle. L'auteur souligne l'équilibre caractéristique qui s'y établit entre le développement des études scientifiques et le respect des valeurs religieuses. Il insiste particulièrement sur l'idéal de vertu républicaine que propagent les auteurs du temps et met en lumière son aspect patriotique. A partir de 1760—1762, remarque M. Mirri,

² «Beccaria in Russia», Il Ponte, IX (1953), p. 163—174.

il devient difficile de concilier ces deux lignes de force, d'autant plus que les écrits de Jean-Jacques Rousseau contribuent à accentuer l'opposition entre société et nature, connaissances et vertu, progrès et piété. La philanthropie active des sociétés patriotiques et morales va fournir provisoirement une échappatoire aux chrétiens éclairés de l'Helvétie et c'est dans cette perspective d'humanitarisme à la fois «philosophique» et «rousseauiste» qu'il faut situer la rencontre de Beccaria avec ses lecteurs et correspondants suisses. Revenant sur un épisode qu'il avait déjà eu l'occasion d'étudier³, M. Mirri décrit l'éclosion des «Moralische Gesellschaften» et le patronage enthousiaste que leur offrit Louis-Eugène de Wurtemberg, durant son séjour à Lausanne. A travers le commerce épistolaire qui s'instaura entre ce prince éclairé et le juriste milanais, l'influence de J.-J. Rousseau se fait mieux sentir et l'on perçoit comment la religion du Vicaire savoyard y inspire un christianisme simplifié, souvent plus proche du piétisme de B.-L. de Muralt que de la religion «raisonnable» pratiquée dans les sphères officielles.

L'étude de M. Mirri aurait gagné à être par endroits plus ramassée: elle n'en constitue pas moins une contribution de premier ordre à la connaissance du XVIIIe siècle helvétique et mérite d'avoir sa place à côté des grands travaux que l'école italienne nous a donnés ces dernières années sur la même période⁴.

Genève

Jean-Daniel Candaux

OLWEN H. HUFTON, Bayeux in the late Eighteenth Century: A Social Study. London, Oxford University Press, 1967. In-8°, XII+317 p.

Olwen Hufton's study of Bayeux has the merit of examining a middling provincial town of 10,000 inhabitants both before and after the French Revolution. Beginning with a chapter on the economy of the town, Hufton treats the clergy, nobility, bourgeoisie, and the poor, emphasizing the internal diversity of each social group on the eve of the Revolution. Like many French provincial towns of the Old Regime, about two-thirds of the population were artisans producing for the local market. An extremely permissive guild structure reinforced a pattern of small manufactururing units which met English textile competition with protectionism rather than with expansion. The only dynamic element in the local economy was in the surrounding countryside where grainland was being converted into pasture for commercialized livestock raising. But rather than producing a substantial class of cattle dealers, this development encouraged a migration of rural labor to the town, swelling an already prodigious number of indigents and paupers. The merchant-manufacturing class remained negligible.

³ «Cesare Beccaria, il principe di Württemberg e la "Société morale" di Losanna», *Rivista storica italiana*, LXXVI (1964), p. 749—759.

⁴ Nous pensons particulièrement aux ouvrages de M. NICOLÀ MATTEUCCI sur Jacques Mallet-Du Pan (Napoli, 1957) et de M. GIAN CARLO ROSCIONI sur Beat Ludwig von Muralt (Roma, 1961); cf. Revue suisse d'histoire, IX (1959), p. 118—120 et XIII (1963), p. 556—558.